

Inventaire des arbres à cavités

Projet de desserte sur la commune de Tartonne

I-Contexte et type de relevé réalisé

L'objectif est d'inventorier et de prendre en compte les arbres sur pied susceptibles d'abriter des chauves-souris sur le linéaire du projet de création de piste.

Stéphane NALIN (technicien Forestier au CRPF) et Naïs CHAILLAN stagiaire en BTS gestion et protection de la nature ont réalisé un inventaire le 21/10/20 le long du linéaire prévisionnel de création du projet de desserte.

La zone inventoriée correspond à 4 m en aval de l'axe du tracé de piste et à 8 m en amont afin de tenir compte des éventuels talus. A noter que cette emprise est plus large volontairement à celle qui sera effectivement créée.

Les arbres vivants ou morts porteurs de dendromicrohabitats (cavités et décollement d'écorce notamment) ont été inventoriés.

II-Résultats de l'inventaire

Seuls deux arbres morts sur le linéaire présentent des cavités ou des décollements d'écorce.

Ils ont été identifiés et géo référencés sur le terrain.

Arbre1



Il s'agit d'un pin sylvestre mort de gros diamètre et à forte branchaison. Il présente des décollements d'écorce sur la partie inférieure du tronc uniquement. Il n'a pas été identifié de cavité à proprement dite.



Il s'agit d'un pin sylvestre mort de diamètre 25 cm et présentant des décollements d'écorce et nombreuses cavités (trou de pic) susceptibles d'abriter des chiroptères.

III-Mesures de protection

Nous n'avons pas pu démontrer la présence ou non de chiroptères dans ces arbres morts. Ces arbres constituant néanmoins un habitat potentiel pour les chiroptères, par principe de précaution, une mesure d'évitement de ces arbres morts est proposée.

Les arbres ont été marqués en arbres bios d'un triangle à l'envers.

Les 2 arbres peuvent faire l'objet d'une mesure d'évitement par contournement par le haut.

Ainsi, ces 2 arbres morts seront préservés et le tracé sera adapté en fonction de la présence de ces arbres.

De plus, lors du martelage des bois, les arbres porteurs de cavités ou de décollement d'écorce seront signalés en vue d'une préservation lors de la coupe des bois.

